

L'esprit d'oraison

Marie de l'Incarnation indique quelques chemins qui peuvent alimenter notre prière : lire l'Écriture Sainte, avoir de courts élans vers Dieu, fidélité à ce qu'Il nous inspire ...



Dans notre recherche de Dieu, nous sentons bien combien la prière est capitale. C'est la ligne téléphonique qui nous relie à Dieu, un dialogue entre l'appelant et l'appelé. Dans la prière, Dieu est toujours l'appelant, même quand nous nous tournons vers Lui, même quand nous crions vers Lui. C'est Lui le premier qui inspire en nous le besoin de sa présence et de son aide. Pour nous aider à le trouver, à l'écouter et à entrer en dialogue avec Lui, Marie de l'Incarnation, à la suite d'Angèle Merici, nous indique plusieurs moyens.

Angèle nous donne des conseils précieux relatifs à l'esprit d'oraison :

- Il faut le désirer, être « empressé à la prière » (Règle, 5, 1).
- Il faut s'exercer à l'oraison « chaque jour » (Règle 5, 15).
- Il faut allier prière et renoncement : « Bonne est la prière avec le jeûne » (Règle 5, 3).
- Il faut continuellement être en état de prière : « Il faut toujours prier... » (Règle 5, 5), « élever son esprit à Dieu » (Règle 5, 15).
- Il faut allier la prière « aussi bien mentale que vocale » (Règle 5, 1), et parmi ces prières vocales, Angèle suggère :
 - les oraisons jaculatoires : « la prière vocale fréquente » (Règle 5, 6),
 - l'Office de la Sainte Vierge (Règle 5, 9),
 - Les « Psaumes de la pénitence » (Règle 5, 9),
 - La récitation des « Pater noster et Ave Maria » (Règle 5, 12-14).

Ces lignes directrices, nous les trouvons vécues, concrétisées, amplifiées par Marie de l'Incarnation. En tant que maîtresse de vie spirituelle, quels moyens a-t-elle enseignés pour arriver à un véritable esprit de prière ? Pour laisser la place à Dieu, il faut commencer par faire le ménage en soi, Lui ouvrir la porte. C'est ce que Marie appelle « vider son cœur de tout ce qui n'est pas Lui » :

Vous me demandez des avis spirituels pour mener une vie parfaite dans l'état d'une « véritable veuve » (Tit. 5,5), qui ne veut plus avoir d'amour que pour Jésus Christ et surtout vous me demandez comment j'ai fait quand Dieu a permis que je l'aie été. O mon Dieu, je serais bien empêchée de vous le dire, car ma vie a été un tissu d'imperfections et d'infidélités... mais du côté de la grâce, je vous avouerai que Dieu me faisait riche et qu'Il me donnait tout, en sorte que si j'eusse été bien obéissante à ses mouvements, je serais à présent une grande sainte. Puisque vous le voulez savoir, ce que je tâchais de faire, c'était de vider mon cœur de l'amour des choses vaines de ce monde. Je ne m'y arrêtais jamais volontairement et ainsi mon cœur se

vidait de tout et n'avait point de peine de se donner tout à Dieu, ni de mépriser tout le reste pour son amour. (Lettre à une de ses sœurs, 03.09.45).

Notons que dans ce texte, Marie insiste sur l'action prévenante de Dieu, et en même temps, de sa coopération : « l'acte de ne pas s'arrêter volontairement » à s'entretenir « des choses vaines de ce monde ». Elle précise, « du côté de la grâce, je vous avouerai que Dieu me faisait riche et qu'Il me donnait tout ». Parce qu'elle se voyait « riche » en Lui, elle n'avait pas de peine, dès les commencements de sa vie spirituelle, à « donner tout à Dieu » et à « mépriser tout le reste pour son amour ». Ce sont des expressions qui nous paraissent fortes et entières ; nous verrons dans la suite que c'est peu à peu qu'elle a réalisé effectivement ce don total d'elle-même.

Dans une lettre à une de ses sœurs, Marie va attirer son attention sur le besoin de prier et sur les effets concrets de l'oraison mentale :

Ne faites-vous point quelque peu l'oraison mentale ? Cela vous servirait beaucoup, même pour la conduite de votre famille et de vos affaires domestiques : plus on s'approche de Dieu, plus on voit clair dans les affaires temporelles, et à la faveur de ce flambeau, on les fait beaucoup plus parfaitement (Lettre du 03.09.45).

Elle parle ainsi à sa sœur, probablement Catherine, veuve depuis peu, et qui par ce fait est engagée dans les tracas inhérents aux soins d'élever ses enfants et de gagner sa vie pour eux. Le grand danger pour elle était de se voir débordée dans ses occupations et de ne pas trouver, ou de ne pas prendre du temps pour Dieu... danger qui nous guette toutes face aux besoins impérieux de notre vie apostolique et communautaire. Pour l'encourager à se mettre en prière régulièrement, Marie lui montre les effets de l'oraison mentale : celle-ci nous donne la lumière, nous « fait voir clair dans les affaires temporelles », ce qui évite la dispersion, l'agitation et le danger de tourner parfois en rond. En outre, l'oraison va l'aider à « agir plus parfaitement », c'est-à-dire avec plus d'amour pour Dieu.

Pour Marie, cette pureté d'intention est capitale dans la poursuite des actions quotidiennes, sous le regard de Dieu :

L'intention pure et droite servira de rempart à la corruption et aux attachements où la nature se pourrait porter ; on y trouve toutes les finesses de l'amour-propre et l'on y distingue facilement le vrai d'avec le faux. (Lettre à son fils, 22.10.49).

Devant Dieu et avec l'aide de sa grâce, cette pureté d'intention nous fait voir clair dans nos mobiles réels, nous aide à « distinguer le vrai du faux », à voir ce qui vient de nous et ce qui vient effectivement de Dieu. Elle est un adjuvant précieux pour arriver à ce qu'Angèle, de son côté, appelait « la conscience purifiée », qui nous permet « d'entendre plus clairement la voix » de l'Esprit en nous (Règle 8, 15).

Comme nous l'avons vu, Angèle avait aussi recommandé « l'oraison vocale fréquente » ; Celle-ci comprend ce que nous appelons des « oraisons jaculatoires », ces retours très brefs à Dieu, dans le feu de nos actions quotidiennes. Marie les propose comme un adjuvant précieux, pour arriver au véritable esprit d'oraison et propose à sa sœur d'imiter en cela leur propre mère :

Je me souviens que notre défunte mère, quand elle était seule dans son trafic, prenait avantage de ce loisir pour faire des oraisons jaculatoires très affectueuses. Je l'entendais dans ces moments parler à Notre Seigneur de ses enfants et de toutes ses petites nécessités. Vous

n'y avez peut-être pas pris garde comme moi, mais vous ne croiriez pas combien cela a fait d'impression dans mon esprit. Je vous dis ceci, ma chère sœur, afin que vous l'imitiez, car c'est un exemple domestique dont nous devons faire plus d'état que de tout autre, et j'estime que c'est ce que notre bon Dieu demande de vous. (Lettre à une de ses sœurs, le 03.09.45).

Enrichie par cet exemple, Marie suivra effectivement cette voie elle-même. Elle nous révèle qu'encore enfant, elle parlait à Notre Seigneur « de ses petits besoins » et, plus tard, « je Lui parle comme à un ami ». Ces prières très courtes, elle les multipliera pendant sa vie très occupée. Avec beaucoup de simplicité, elle révèle à son fils quelques-unes de ces prières : « Mon amour... mon doux amour... mon chaste amour... puisque vous le voulez, ô mon amour ». Et elle précise encore que ces prières prennent la forme d'action de grâces, de désirs d'être toute à Lui, de regrets pour ses fautes, de louange pour ce qu'Il est.

Sur ces deux formes de prière, mentale et vocale, Marie est formelle : ce sont elles qui garantissent la constance et la fidélité dans nos contacts avec le Seigneur :

Ne vous relâchez jamais dans vos oraisons, surtout dans les oraisons mentales, les oraisons jaculatoires et dans les aspirations de votre cœur à Dieu. Sa bonté vous conduit par là : il faut suivre ce chemin dans lequel, si vous êtes fidèle, il demeurera en votre âme et prendra ses complaisances pour jamais, car il ne quitte jamais ses amis qui le préfèrent à toutes choses et à eux-mêmes.

Il ne quitte jamais ceux qui le traitent en ami, à condition que nous ne le quittions pas les premières. Marie va donc insister, après l'oraison, sur une grande fidélité intérieure, afin de rester effectivement en présence du Seigneur dans le courant de la journée.

Par l'oraison mentale on apprend à faire ses actions en présence de Dieu et pour son amour ; on n'a garde de l'offenser quand on le voit présent. On s'accoutume à faire des oraisons jaculatoires qui enflamment le cœur et attirent Dieu dans l'âme. Ainsi de terrestre on devient spirituel, en sorte qu'au milieu des tracasseries du monde, on est dans un petit paradis où Dieu prend son plaisir avec l'âme, et l'âme avec Dieu.

Cependant, Marie ne reste pas au plan théorique : elle voit bien la situation concrète de sa sœur, si bien qu'après avoir affirmé ces principes essentiels à la vie spirituelle, elle va les appliquer à la vie de Catherine :

Dans les occupations néanmoins que je sais que cause votre négoce, Dieu ne demande pas de vous que vous fassiez de longues oraisons, mais de courtes, et qui soient ferventes. (Lettre à sa sœur, 03.09.45).

Poursuivant sa réflexion, Marie lui suggère mesure et discernement dans les pratiques évoquées :

Une trop grande quantité (d'oraisons vocales) étouffent l'esprit de la dévotion ; mais aussi de n'en point dire, ou d'en dire fort peu, cela le ralentit. Vous avez ensuite les lectures saintes, les prédications, les entretiens particuliers avec les personnes dévotes : tout cela est saint et entretient dans le cœur l'ardeur de la dévotion. (Ibid.)

Marie se rappelle ses premières années de veuvage, comment le Seigneur lui demanda petit à petit de laisser tomber divers passe-temps : visites à des amies, lectures profanes. Courageusement, elle

se mit à rester chez elle et à lire des livres spirituels. C'est d'expérience qu'elle en suggère les bienfaits :

Faites autant de lectures spirituelles que le temps vous en pourra permettre, et prier votre Père directeur de vous indiquer les livres qui vous seront propres. (Ibid.)

Dans une lettre à son fils, elle qualifie ces lectures, notamment la vie des saints, de « trésors » : *Bénéissons Dieu de tout, et servons-nous des trésors qu'il nous départ par ses saints.* (lettre à son fils, 30.09.44).

La lecture par excellence est celle de l'Écriture Sainte. Marie en parle d'expérience : au temps d'épreuve elle prenait appui sur un verset de psaume pour exprimer sa confiance en Dieu : « Je suis avec ceux qui sont dans la désolation ». C'est pourquoi, elle suggère d'abord à sa sœur la lecture des Psaumes :

Je vous exhorte d'avoir un psautier français et latin : vous y trouverez des repas spirituels qui rassasieront votre âme, mais d'une satiété sans dégoût et qui rend continuellement les âmes pleines de bons sentiments de Dieu. (à sa sœur ? 1648).

Angèle, dans le Prologue de sa Règle avait commenté la parole du Seigneur : « Bienheureux ceux qui écoutent la Parole de Dieu et qui la gardent ». « Ecouter la Parole de Dieu », c'est s'ouvrir à la « lumière de Vérité », à « l'inspiration de désirer ardemment la patrie céleste » (R. Prol. 12), c'est-à-dire désirer le Royaume de Dieu. « Garder la Parole », continue-t-elle, c'est « chercher à conserver en soi-même cette voix de vérité et ce bon désir ». (R. Prol. 12)

Marie vivra intensément ce conseil d'Angèle. En voici un exemple dans une lettre à son fils :

« Le plus beau de tous les enfants des hommes ». C'est là un passage du Prophète bien capable de me toucher le cœur, et de me beaucoup occuper l'esprit pour les grands secrets que je comprends dans la double beauté du Sacré Verbe Incarné... mon très cher et mon unique bien. (11.10.46).

Ainsi, un texte de l'Écriture lui parle au cœur ; elle le savoure, elle y revient, si bien qu'il devient pour elle une nourriture spirituelle. Par l'Écriture, le Père lui révèle ses « secrets », livrés « aux petits et aux humbles », secrets portant sur toute la beauté humaine et divine de l'Époux, du Verbe Incarné, seul objet de son amour et son « unique bien ».

Une autre fois, un texte de l'Écriture va provoquer en elle une facilité extraordinaire de dialogue avec le Seigneur et une abondance si véhémence qu'elle se sentira obligée de transcrire ce qu'elle ressentait. Elle en fit une copie dans une lettre à son fils :

Une sentence de l'Écriture Sainte m'attira si fort l'esprit que, ma faiblesse ne pouvant supporter cet excès, je fus contrainte de me soulager par ma plume, en écrivant ce peu de mots, qui vous feront connaître la voie par où cette infinie Bonté me conduit. Cette voie n'est autre que mon amoureuse familiarité et une privauté intime, avec une lumière intellectuelle qui m'emporte dans cette privauté, sans pouvoir appliquer mon esprit à d'autre occupation intérieure qu'à celle où cette lumière me porte.

Quels sont les sujets de ce dialogue intime ? Le message continue :

Les sujets les plus ordinaires de cette privauté sont les attributs divins, les vérités de l'Écriture Sainte, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, particulièrement celles qui regardent les maximes du Fils de Dieu, son souverain domaine, et l'amplification de son royaume par la conversion des âmes... de telle sorte que cet attrait m'empporte partout, tant dans mes actions intérieures que dans les extérieures... Je lui dis tout ce que je veux, selon les occurrences, même dans mes exercices corporels et dans le tracas des affaires temporelles, car il m'honore de sa présence continuelle et familière. (à son fils 1647).

Cette dernière confidence est capitale : non seulement un texte de l'Écriture Sainte devient pour elle une nourriture spirituelle abondante, mais il lui révèle aussi la présence de son Epoux, présence qui par sa grâce lui est devenue « continuelle et familière ». Nous ne pouvons pas habituellement la suivre jusque là, mais il est vrai que de temps à autre la présence du Christ devient particulièrement vivante à notre cœur.

Néanmoins, dans sa vie spirituelle, Marie reste les deux pieds sur terre : elle ne peut goûter une dévotion en l'air, ni purement sensible. Il faut qu'elle s'appuie sur des vertus solides. Elle s'en explique à sa nièce, Ursuline au monastère de Tours. Celle-ci lui avait exprimé son grand désir d'aller la rejoindre au Canada et ajouté le récit de quelques grâces élevées qu'elle pensait lui avoir été données par le Seigneur. Marie ne se laisse pas méprendre ; elle connaissait bien sa nièce, ayant vécu avec elle, car c'était la fille de sa sœur Claude et de son beau-frère, Paul Buisson.

Pour ce qui est des grâces particulières dont vous me parlez, appuyez-vous sur le plus essentiel et le plus solide et vous verrez qu'elles ne vous sont données que pour votre sanctification et pour la pratique des vertus... il vous en faut pratiquer les actes selon les occasions présentes. Par exemple, s'il s'agit de votre vocation au Canada, faites en France ce que vous feriez ici ; si vous êtes en classe, faites aux filles françaises ce que vous feriez aux filles sauvages du Canada, offrant à Dieu vos actions dans cette intention. Vous ferez de même des autres vertus, et par ce moyen tout vous profitera et les vertus que n'auriez qu'en spéculation seront réduites en actes. (à sa nièce, 1646).

Chez cette jeune religieuse, le danger n'était pas illusoire d'une ferveur immodérée et un élan qui ne peut être que temporaire. C'est pourquoi, Marie lui donne le conseil suivant :

Prenez garde, surtout, à une chose qui est d'une très grande importance pour l'avancement spirituel d'une âme : savoir qu'il ne faut pas entreprendre tout à la fois... ; ce serait une entreprise inutile dont la faiblesse humaine en vous ne permettrait pas de venir à bout. Vous en auriez la spéculation, mais vous n'en auriez pas la pratique parfaite... Faites donc le choix des imperfections qui vous nuisent le plus et où vous tombez le plus souvent, et prenez ensuite les maximes contraires et propres pour les combattre. Mettez un mois à l'une, huit jours à l'autre, selon votre nécessité. Quand vous vous serez bien affermie dans une maxime, passez à la pratique des autres... Si vous faites ainsi, vous arriverez au degré de perfection où Dieu vous veut, et où votre condition de religieuse vous oblige de tendre (à sa nièce, 1646).

Enfin, dernier conseil de Marie pour arriver à un esprit d'oraison authentique : se laisser guider. Nous savons combien elle insiste sur le choix d'un bon directeur spirituel. Remarquons qu'Angèle aussi en avait vu le bienfait pour les premiers membres de la Compagnie, car elle recommande d'élire

« un père spirituel commun, prudent et d'âge mûr, auquel chacune voudra bien se confesser au moins une fois par mois ». (Règle, 7, 12). Voici le conseil que Marie donne à sa sœur Catherine :

J'ai une singulière joie que vous êtes dans le dessein que vous êtes de demeurer comme vous êtes le reste de vos jours (veuve). Je m'assure que vous y possédez la parfaite paix du cœur, puisqu'il n'est plus partagé et que Dieu seul en est le maître et le possesseur. Mais dans cet état il est surtout nécessaire que vous ayez un directeur, à qui vous déclariez les mouvements et les dispositions de votre âme. Choisissez-en un qui soit sage et prudent, et quand vous en auriez un qui aurait ces qualités, ne lui celant rien, il vous conduira dans la voie du ciel, si vous suivez ses avis. (à sa sœur 03.09.45).

Cette dernière indication résume ce que l'esprit d'oraison produit en nous, posséder « la parfaite paix du cœur », ne plus être partagées ni tirillées, avoir le cœur entièrement possédé par le Dieu de paix et d'amour. Ainsi, Marie de l'Incarnation encourage tout ce qui fait avancer vers un véritable esprit d'oraison, utilisant des moyens concrets pour y parvenir, donnant des conseils spirituels d'après sa propre expérience, comptant sur la générosité et la fidélité de tous ceux qui s'adressent à elle dans leur quête de Dieu.

Marie Seynaeve, OSU